

L'ordre du jour a été adopté après l'ajout d'un point relatif au Protocole d'entente entre le Centre jeunesse de Québec – Institut universitaire et la Ville de Québec (arrondissement Beauport) .

Le public n'a formulé aucune question.

DONNÉES SUR LE MOUVEMENT DES CLIENTÈLES

Le directeur général commente les données sur le mouvement des clientèles en attirant l'attention des administrateurs sur le fait qu'il n'y a pas de jeunes en attente à l'évaluation, car nous avons la capacité hebdomadaire de traiter 48 évaluations et que nos données démontrent que nous sommes toujours en dessous de ce nombre. Sur une base annuelle, nous enregistrons une hausse d'environ 250 signalements. L'ensemble des autres données présentées aux administrateurs est relativement stables, à l'exception du nombre de fugues et non-retours où une baisse significative est notée.

RAPPORT DU COMITÉ DE VÉRIFICATION

L'analyse de la situation budgétaire a été effectuée par le comité sur les données disponibles permettant de prévoir que l'équilibre budgétaire sera atteint lorsque toutes les transactions devant être enregistrées à la date du 31 mars 2010 auront été effectuées. Par ailleurs, l'établissement n'a pas encore reçu les informations relatives à la budgétisation pour l'année 2010-2011 qui vient de débiter.

ADOPTION D'UN PLAN DE CONSERVATION ET DE FONCTIONNALITÉ IMMOBILIÈRE 2010-2013

Chaque année, l'établissement doit déposer à l'Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale un plan qui précise les principaux travaux à effectuer durant les 3 prochaines années pour le maintien et l'amélioration de nos bâtiments. Au cours des dernières années, le CJQ-IU a effectué de nombreux travaux relatifs au confort de nos jeunes hébergés. Les mises à niveau à cet égard étant complétées, les travaux des années à venir seront moins visibles, mais tout aussi essentiels et porteront davantage sur des éléments de structure (ex. : électricité, plomberie, etc.). Ce budget, qui doit être consacré au maintien des immeubles, sera de l'ordre de 1,3 M\$ et sera versé au CJQ-IU après l'adoption du plan par l'Agence.

CONTRAT D'AFFILIATION ENTRE L'UNIVERSITÉ LAVAL ET LE CJQ-IU

Ce contrat d'affiliation existe depuis 1993 en vertu de l'article 110 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux. Il précise les responsabilités des deux organisations et les mécanismes de collaboration principalement pour les volets de l'enseignement et de la recherche, les modalités entourant les stages de formation pratique et de recherche. Dix-sept ans après la rédaction de ce texte contractuel, celui-ci a été revu afin de l'adapter aux réalités actuelles des deux établissements et les parties ont convenu de reconduire cette nouvelle version jusqu'en 2015.

PROTOCOLE D'ENTENTE ENTRE L'INSTITUT UNIVERSITAIRE EN SANTÉ MENTALE DE QUÉBEC (IUSM) ET LE CJQ-IU

L'IUSM offre des services surspécialisés en matière de troubles du comportement sexuel, comprenant des services d'évaluation et de traitement. Le CJQ-IU peut avoir besoin de l'expertise de l'IUSM pour préciser les problématiques suivantes :

- Un adulte qui aurait abusé d'un enfant ou;
- Un adulte qui, lors qu'il était mineur, aurait abusé d'un enfant.

Ce protocole d'entente vise donc à permettre au CJQ-IU d'avoir accès à cette expertise au moment ou celle-ci sera nécessaire.



MODIFICATION AU PLAN D'ORGANISATION – RÉORGANISATION DES ÉQUIPES ADOLESCENTES À LA DIRECTION DES SERVICES AUX JEUNES ET À LEUR FAMILLE

Le conseil d'administration a accepté de modifier le plan d'organisation de manière à ce qu'il reflète les orientations prises pour la réorganisation des équipes adolescentes à la Direction des services aux jeunes et à leur famille soit : la mise en place d'une équipe centralisée en LSPJA, le maintien de 2 équipes adolescentes en protection de la jeunesse et la création d'une unité administrative pour le centre de services externes. Ces modifications entreront en vigueur d'ici septembre 2010.

PROTOCOLES D'ENTENTE ENTRE LE CJQ-IU ET LES COMMISSIONS SCOLAIRES

Ces protocoles d'entente entre le CJQ-IU et les commissions scolaires des Premières-Seigneuries et des Découvreurs doivent être signés annuellement afin d'assurer la scolarisation des jeunes hébergés au Gouvernail et à l'Escale. Il s'agit donc d'une reconduction des ententes antérieures afin de se conformer à la Loi sur l'instruction publique.

APPROBATION DE LA PROGRAMMATION DE RECHERCHE RÉVISÉE

À la suite de recommandations émises par le MSSS relativement à la demande de renouvellement de notre désignation d'institut universitaire, un comité consultatif a été mis sur pied en 2008 pour remodeler la programmation de recherche. La nouvelle programmation intitulée « Bien-être et développement des enfants et des familles vulnérables : besoins, droits et services » comprend 4 axes de recherche : 1- Aspects psychologiques et sociaux de la santé des enfants vulnérables; 2- Écologie des familles vulnérables et milieux familiaux substituts; 3- L'offre de services aux jeunes en difficulté et à leur famille; 4- Circulation des savoirs et développement des pratiques. Cette nouvelle programmation de recherche sera déposée au MSSS en mai prochain.

PROTOCOLE D'ENTENTE ENTRE LE CJQ-IU ET LA VILLE DE QUÉBEC (ARRONDISSEMENT BEAUPORT)

Ce protocole d'entente établit les modalités de mise en œuvre d'un projet d'intégration socioprofessionnelle de la clientèle du Gouvernail à des travaux d'entretien, qui bénéficient à la communauté de l'arrondissement Beauport.

FONDATION DU CENTRE JEUNESSE DE QUÉBEC

Les membres du conseil d'administration ont été informés des principaux dossiers en cours à la Fondation à savoir : la campagne de sollicitation du personnel qui se déroulera en mai 2010, le tournoi de golf qui aura lieu le 16 juin prochain, le déroulement, au cours de l'été, d'un projet conjoint avec la Fondation du Centre de réadaptation Ubalde-Villeneuve visant à offrir à 15 mères du programme « jeunes-parents » et de leurs enfants un séjour d'une semaine au Centre de plein air le Saisonnier.

LA PROCHAINE SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION se tiendra au Centre jeunesse de Québec – Institut universitaire, à la salle Pierre-Corriveau, le mardi 15 juin 2010, à 19 h 30.

Le prochain numéro de l'InfoCA paraîtra en juin 2010.

Le présent bulletin est produit par la Direction générale du Centre jeunesse de Québec – Institut universitaire. Si vous désirez obtenir plus de renseignements concernant cette publication ou émettre des commentaires, composez le 418 661-6951, p. 1516.

